

# Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non».

## HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HC: Code ISIN: FR0000971293

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

### Objectifs et politique d'investissement

#### Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « obligations et autres titres de créances libellés en euros », a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence CitiGroup EMU Government Bonds Index sur la durée de placement recommandée.
- ▶ L'indicateur de référence CitiGroup EMU Government Bonds Index est composé de tous les titres émis par les Etats de la zone euro, de durée de vie supérieure à un an et ayant un encours supérieur à 1 milliard d'euros.
- ▶ Le fonds est investi en obligations émises ou garanties par des Etats membres de la zone euro.
- ▶ Le gérant effectue sur une base discrétionnaire une allocation entre les sources de performances suivantes :
  - *la gestion active du risque de taux* : prises de positions en fonction des anticipations de l'équipe de gestion concernant l'évolution des taux d'intérêt,
  - *la sélection de valeurs* : prises de positions en fonction de la préférence d'un émetteur d'obligation par rapport à un autre, ou d'une émission par rapport à une autre, sur la base des analyses effectuées par l'équipe de gestion.

#### Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le fonds investit exclusivement dans des titres respectant cumulativement les deux critères suivants :
  - obligations émises ou garanties par des Etats membres de la zone euro, le portefeuille étant principalement investi en obligations à taux fixe, la part des obligations variables étant limitée à 25 % de l'actif net
  - les titres sont notés dans la catégorie « investment grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent) au moment de l'acquisition, ou jugés équivalents par la Société de Gestion.La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ Le FCP peut également utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur le risque de taux.
- ▶ Les sommes distribuables de la part HC sont intégralement capitalisées.
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 3 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12h et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachat parvenant après 12 heures sont exécutées sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.
- ▶ **Risque associé aux produits dérivés** : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 3. Cette classification correspond à la volatilité du marché des obligations d'Etat court terme de la zone Euro

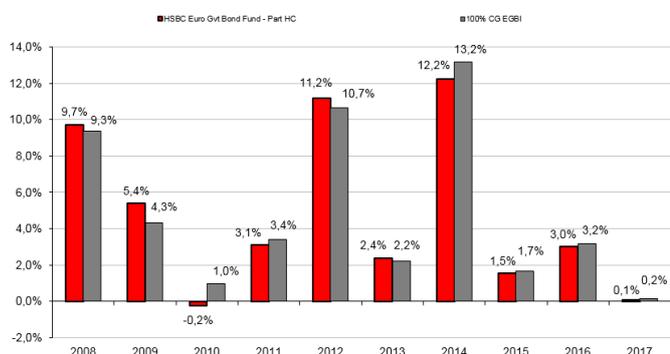
## Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le <b>maximum</b> pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.42%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- ▶ Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

## Performances passées



- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 17 décembre 1998.
- ▶ La part HC a été créée le 17 décembre 1998.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro.

## Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : [hsbc.client.services-am@hsbc.fr](mailto:hsbc.client.services-am@hsbc.fr).
- ▶ Les documents d'information sont également disponibles en allemand sur le site internet [www.assetmanagement.hsbc.com/de](http://www.assetmanagement.hsbc.com/de).
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion
- ▶ Fiscalité : Part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : [hsbc.client.services-am@hsbc.fr](mailto:hsbc.client.services-am@hsbc.fr).
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part HD (Code ISIN : FR0000971301)
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part ZC (Code ISIN : FR0013216165)
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part SC (Code ISIN : FR0013216199)
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part SD (Code ISIN : FR0013216173)
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part BC (Code ISIN : FR0013270436)
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part BD (Code ISIN : FR0013313939)
  - HSBC Euro Gvt Bond Fund, part IT (Code ISIN : FR0013234861)
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet [www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr) ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 avril 2018.